

Invitation à une activité de formation continue



Titre : L'acné en détail : une approche axée sur le patient

No d'activité : 69731

Date : jeudi le 02 mai 2019

Lieu : La Clinique Fort Chambly

Coordonnées : 1101, boul. Brassard, Chambly

Objectifs

- Décrire la physiopathologie de l'acné et le fardeau qu'elle représente;
- Comparer l'efficacité et l'innocuité des divers traitements contre l'acné, incluant les nouvelles formulations de médicaments topiques et systémiques oraux;
- Présenter les stratégies de traitement adéquates pour les patients atteints d'acné, en fonction de la gravité de la maladie, du guide de pratique clinique et des caractéristiques du patient;
- Fournir une éducation adéquate au patient et présenter des attentes réalistes afin d'améliorer la satisfaction du patient, l'adhésion au traitement et les résultats obtenus.

Président de séance : Dre Ginette Barrière

Horaire

2019-05-02	12:00	13:00	Conférence	L'acné en détail : une approche axée sur le patient	Dre Jordana Schachter, dermatologue
------------	-------	-------	------------	---	-------------------------------------

Veuillez confirmer votre présence auprès de M. Fabien Legris au 514-619-7793 ou à fabien.legris@galderma.com

Nombre de places limité

L'Association des médecins omnipraticiens de Richelieu St-Laurent, sous l'agrément parapluie de la FMOQ, reconnaît 1.00 heure(s) de crédits de catégorie 1 aux participants à cette activité. Le code d'éthique du Conseil québécois de développement professionnel continu des médecins (CQDPCM) doit être respecté (www.cqdpcm.ca).

Cette activité bénéficie d'une subvention à visée éducative de Galderma.

Tous les participants sont invités à se créer un compte au www.fmoq.org en cliquant sur « se connecter ». Ce compte vous permettra de remplir l'évaluation de l'activité au <https://evaluation.fmoq.org> ainsi que de télécharger votre attestation de participation (des frais pourraient être exigés pour les professionnels de la santé autres que médecins et résidents).

Une procédure détaillée est mise à la disposition du participant en allant sur le portail: <https://www.fmoq.org/formation/politiques/procedure-de-telechargement-des-attestations-ominipraticiens/>.